DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 40

RUE DE L'ÉTANG : VENTE DES PARCELLES CADASTRÉES HP 242, 243, 247ET 250 À EIFFAGE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :
Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :
Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).
M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.
Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 40
RUE DE L'ÉTANG : VENTE DES PARCELLES CADASTRÉES HP 242, 243, 247ET 250 À EIFFAGE

La société Eiffage doit réaliser une opération immobilière d'ampleur « rue de l'Étang » portant sur les parcelles cadastrées section HP n°242 à 250, appartenant à la Commune de Clermont-Ferrand, l'Epf Auvergne (pour le compte de la Commune), Assemblia et également à des propriétaires privés.

Ce projet, pour lequel un permis de construire a été délivré par arrêté du 13 juin 2022, consiste en la construction d'un ensemble immobilier composé de 3 bâtiments (87 logements + 1 local commercial/ ou de service), répondant à l'ensemble des demandes de la Collectivité sur la qualité sociale et environnementale de l'opération, à savoir :
- production de 25 % de logements sociaux (22 logements)
- production de 8 % de logements abordables (7 logements) proposés à la vente au prix de 3 338 € HT /m² de surface habitable (plafond de prix 2023 pour la qualification de l'activité d'accession sociale en zone B1)
- labellisation Biodivercity
- certification NF Habitat HQE niveau très performant
- niveau E2 du label E+C-

Le conseil municipal a approuvé, par délibération en date du 14 décembre 2022, le rachat des biens actuellement portés par l'Epf Auvergne pour son compte, situés 40 et 44 rue des Salins, cadastrés section HP n°247 pour 300m² et HP n°250 pour 303m² en vue de les revendre à Eiffage.
En sus desdits biens, la Commune doit également céder à Eiffage les parcelles situées rue de l'Étang cadastrées HP n°242 pour 224m² et HP n°243 pour 610m², lesquelles ont fait l'objet d'un déclassement du domaine public par délibération du conseil municipal en date du 27 septembre 2022.
La vente de ces quatre parcelles interviendra moyennant le prix global de 1 062 500 €, conforme à l'évaluation du pôle d'évaluation domaniale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'approuver la vente à Eiffage des biens situés rue de l'Étang, 40 et 44 rue des Salins cadastrés section HP n°242 pour 224m², HP n°243 pour 610m², HP n°247 pour 300m² et HP n°250 pour 303m², au prix de 1 062 500 €
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes et documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération
- de confier la rédaction de l'acte notarié à Maître Frédéric MARTIN, notaire à Clermont-Ferrand.

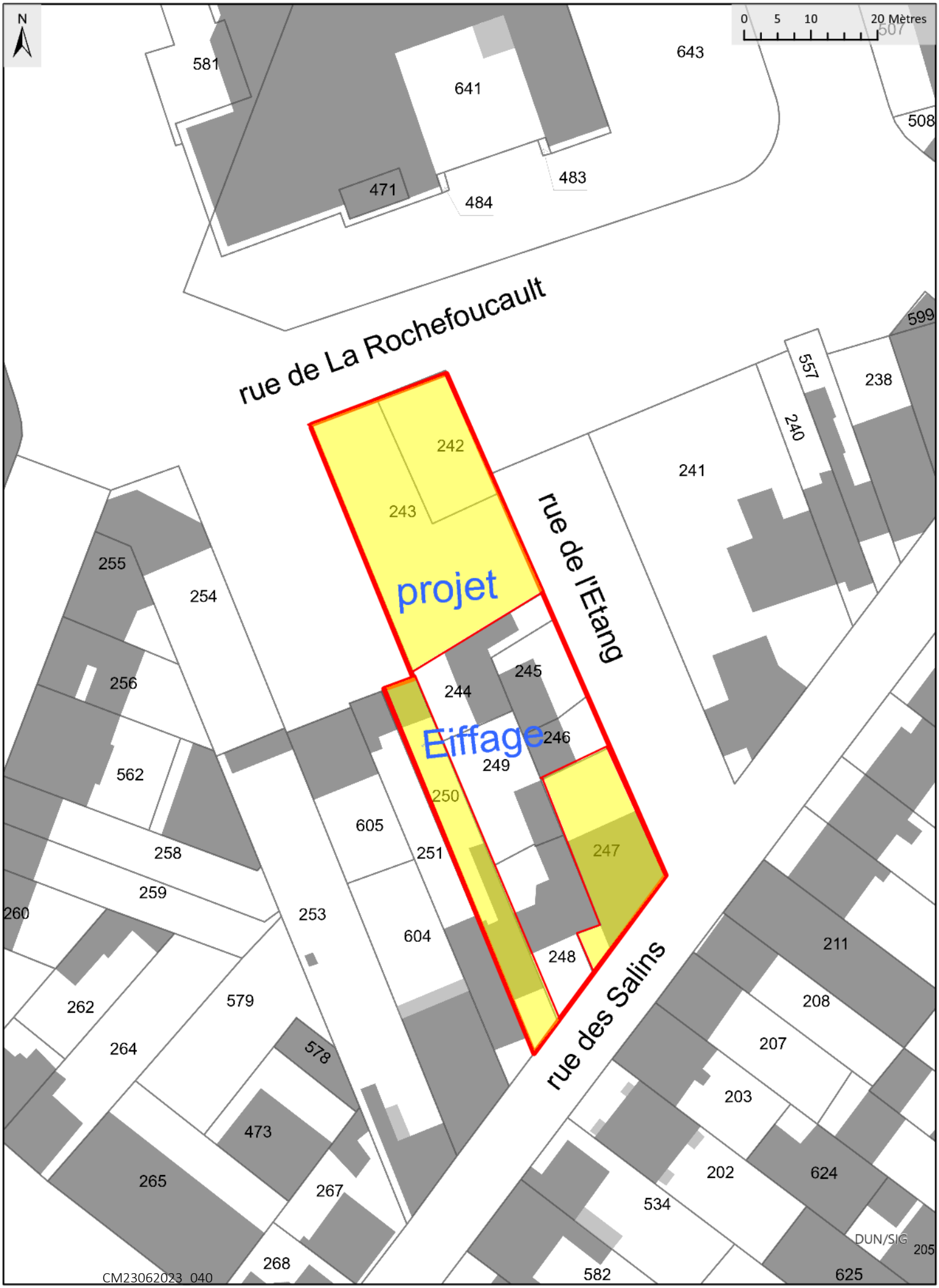
TOTAL VOTANTS :	55	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 51	+	Contre : 4		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI



CM23062023_040

rue de l'Etang - rue des Salins

mardi 9 mai 2023

Plan issu des données du Pôle Géomatique et Topographie
Clermont Auvergne Métropole - Direction des Usages Numériques

© IGN/© CRAIG/© DGFIP/© les contributeurs OpenStreetMap